



U4U - Union pour l'Unité AISBL

Bruxelles, le 24 janvier 2017

Note à l'attention de M. Christian Roques
DG HR

Objet : introduction à l'OIB du logiciel UCC (Unified Communication & Collaboration service)

Depuis janvier 2017, le personnel de l'OIB est équipé de cet outil informatique, qui a été introduit sans avertissement ni concertation préalable.

Il s'agit d'un nouvel outil informatique développé par la DG DIGIT dans le cadre de la «stratégie de l'environnement de travail de demain ». Il prévoit de nombreuses possibilités nouvelles en matière de collaboration, de flexibilité, et de télétravail, etc.

Or cet outil comporte également un dispositif élaboré de traçage de l'activité des individus. Aucune information n'a été donnée sur les moyens et les critères sous-jacents de ce dispositif ni sur l'usage qui en sera fait.

Nous considérons qu'un changement de cette ampleur aurait dû être précédé d'une information complète du personnel et d'un dialogue social.

C'est pourquoi nous vous demandons en urgence de convoquer une réunion de dialogue social sur le sujet.

Vous en remerciant par avance,

Georges VLANDAS
Président RS/U4U